



N.Réf. : 6070-_____/dassps-dir

COMMUNIQUE

La province Nord informe la population de la commune de Pouébo qu'en raison de la présence d'un seul médecin sur deux habituellement, le fonctionnement du dispensaire de Pouébo sera modifié comme suit à partir du 03 mars au 09 mars 2022 inclus :

- Les consultations médicales ne seront assurées qu'en matinée.
- Seules les urgences seront assurées les après-midis, les soirs et le week-end.
- Le reste des activités ainsi que la vaccination covid-19 sera assuré normalement.

La province Nord s'excuse auprès de la population des désagréments occasionnés par ce fonctionnement.



La secrétaire générale adjointe
de la province Nord


Gisèle HMAKONE